PARATRONIC
Eau Environnement Risques Naturels

NOTICE D'INSTALLATION

Entreprise certifiée ISO 9001

Constructeur français

PARAFOUDRES COMMUNICATIONS & CAPTEURS

1 COMMUNICATIONS

Référence	Câblage	Uc (V)	Up (kV)	In (kA)	Imax (kA)	/I (A)
PRO TAS120	Série	150 Vac	0,5	2,3	20	0,1
PRO CEM120 ou 120D	Série	150 Vac	0,5	2,3	20	0,1
PM 120	Série	150 Vac	0,5	2,3	10	0.1
PRO ADSL	Série	90 Vac	1,2	2,3	10	0,2
PRO POE (Ligne / ligne)	Série	60 Vdc	0,08	0,015	NA	1,25
PRO POE (Ligne / terre)	Série	60 Vdc	0,8	1	NA	1,25
PRO RS485	Série	5 Vdc	0.15	2,3	20	0.05

2 CAPTEURS

Référence	Câblage	Uc (V)	Up (kV)	In (kA)	Imax (kA)	/I (A)
PRO TAS50	Série	42 Vdc	0,2	2,3	20	0,2
PRO TAS30	Série	30 Vdc	0,2	2,3	20	0,2
PM 30	Série	30 Vdc	0,2	2,3	10	0,1
PRO CEM30 ou 30D	Série	30 Vdc	0,25	2,3	20	0,2
PRO CEMPLUIED	Série	15 Vdc	0,05	2,3	20	0,2
PRO SA124 (Alimentation)	Série	30 Vdc	0,2	2,3	10	1
PRO SA124 (Signal)	Série	30 Vdc	0,3	2,3	10	0,5
PRO SA224 (Alimentation)	Série	30 Vdc	0,2	2,3	10	1
PRO SA224 (Signal)	Série	30 Vdc	0,3	2,3	10	0,5
PRO PT100	Série	15 Vdc	0,15	2,3	10	1

3 MISE EN OEUVRE

- Contrôler la valeur des terres et leur équipotentialité (terre si possible < 10 Ω),
- Réaliser des liaisons courtes, sans coude ni boucle ([A = conducteur actif + T = terre] < 50 cm)*,
- Veiller à ce que les conducteurs protégés ne cheminent pas avec ceux pouvant véhiculer des surtensions ou des parasites,
- Respecter les polarités.

- Couple de serrage préconisé :

Modèles	Bornes	Tournevis pour fente	Couple de serrage
PRO CEM - PROTAS	Ligne + terre	0.8 x 4.0 mm	0,5 Nm (max 0.8)
PM - PRO ADSL	Ligne + terre	0.4 x 2.5 mm	0,5 Nm (max 0.8)
PRO RS485 - PRO SA - PRO PT100	Ligne + terre	0.5 x 3.0 mm	0,5 Nm (max 0.8)
PRO POE	Terre	0.5 x 3.0 mm	0,5 Nm (max 0.8)

⚠ * : Se référer aux chapitres de la norme NF C 15-100 traitants de la mise en œuvre des parafoudres.

AVIS IMPORTANT :
Raccorder impérativement le parafoudre à la terre : Borne ⏚ ou T.

4 DIMENSIONS

(Hors connectique)

MODELES	DIMENSIONS H x L x P en mm - (Nombre de modules x 17,5 mm)	Sections de câblages
PRO TAS120 PRO TAS30 PRO CEM120 PRO CEM30	90 X 52,5 X 78 (3)	Terre : de 2,5 à 6 mm² E1 et E2 (côté exposé) : de 1,5 à 6 mm² S1 et S2 (côté protégé) : de 0,2 à 6 mm²
PRO CEM120D	90 x 52,5 x 78 (3)	Terre : de 2,5 à 6 mm² E1 et E2 (côté exposé) : de 1,5 à 6 mm² S1 et S2 (côté protégé) : de 0,6 à 6 mm²
PRO CEMPLUIED	90 x 52,5 x 78 (3)	Terre : de 2,5 à 6 mm² E1 et E2 (côté exposé) : de 0,6 à 6 mm² S1 et S2 (côté protégé) : de 0,6 à 6 mm²
PM 120 PRO ADSL	90 x 17,5 x 78 (1)	Terre : de 1,5 à 2,5 mm² E1 et E2 (côté exposé) : de 0,75 à 2,5 mm² S1 et S2 (côté protégé) : de 0,2 à 2,5 mm²
PM 30	90 x 17,5 x 78 (1)	Terre : de 2,5 à 6 mm² E1 et E2 (côté exposé) : de 0,75 à 2,5 mm² S1 et S2 (côté protégé) : de 0,2 à 2,5 mm²
PRO SA124	94 x 35,5 x 58 (2)	Terre : 2,5 mm² Masse, E1 et +24V (côté exposé) : de 1,5 à 2,5 mm² Masse, S1 et +24V (côté protégé) : de 0,6 à 2,5 mm²
PRO SA224	90 x 52,5 x 58 (3)	Terre : de 2,5 mm² Masse, E1, E2 et +24V (côté exposé) : de 1,5 à 2,5 mm² Masse, S1, S2 et +24V (côté protégé) : de 0,6 à 2,5 mm²
PRO POE	94 x 35,5 x 58 (2)	Terre : de 1,5 à 2,5 mm²
PRO PT100	90 x 52,5 x 58 (3)	Terre : de 2,5 mm² Sic, U+, U-, Eic, côté exposé : de 1,5 à 2,5 mm² Sic, U+, U-, Eic, côté protégé : de 0,6 à 2,5 mm²
PRO RS485	90 x 52,5 x 58 (3)	Terre : de 2,5 à 3,3 mm² A, B et 0 V (côté exposé) : de 1,5 à 3,3 mm² A, B et 0 V (côté protégé) : de 0,6 à 3,3 mm²

5 TESTS

- Contrôler périodiquement les tensions statiques d'amorçage des parafoudres à l'aide du testeur **PARATRONIC GR800**.
- Les tensions statiques d'amorçage diminuent légèrement chaque fois que le parafoudre écoule un choc important.
- Lorsque celles-ci se rapprochent des tensions de service, le parafoudre doit être remplacé.

⚠ - **IMPERATIF** : Les tests doivent être réalisés parafoudres « non raccordés » à l'installation.

6 RACCORDEMENTS

PRO TAS120 - PRO TAS30
PRO CEM120 - PRO CEM30

PM 120 - PRO ADSL
PM 30

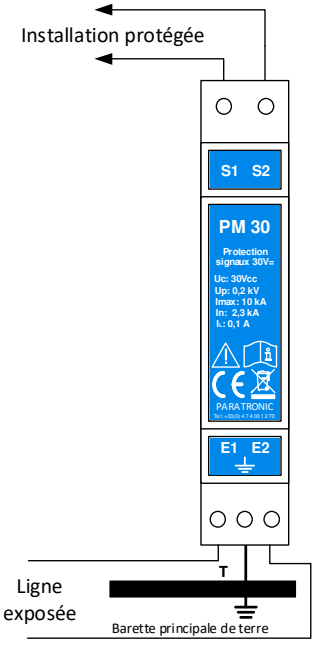

PRO POE

PRO CEM120D
PRO CEMPLUIED

PRO SA124

PRO SA224

PRO RS485

PRO PT100

7 SYMBOLES ET MARQUAGES DE SECURITE

: Risque de danger. Informations importantes. Se reporter au mode d'emploi.

: Lire le mode d'emploi.

: Conforme aux directives de l'union européenne et de l'AELE.

: La directive européenne 2002/96/CE du 27 janvier 2003, relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (Directive DEEE) a été transposée en France par le Décret n°2005-829 du 20 juillet 2005.
Les appareils électriques ou électroniques, ainsi que leurs pièces détachées et consommables ne doivent en aucun cas être jetés dans les ordures ménagères.
La société **PARATRONIC** s'est engagée à mettre en place un Système Individuel de Collecte.
Les déchets d'équipements électriques et électroniques de la société **PARATRONIC** sont à retourner, par les clients (Utilisateurs finaux), à l'adresse suivante :

PARATRONIC - Zone Industrielle - Rue des Genêts, 01600 REYRIEUX, France.
Service Recyclage DEEE

Les caractéristiques décrites dans ce document peuvent être modifiées sans préavis par le constructeur.